



# COMMUNIQUÉ

## **TERRAIN DE JEUX ÉTÉ 2020 – SAINT-JOSEPH-DE-SOREL**

La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel vous informe que le Terrain de jeux pour la saison estivale sera ouvert, du 29 juin au 7 août 2020, en fonction des nouvelles réalités de la COVID-19.

En effet, afin de respecter les mesures émises dans le *Guide de relance des camps en contexte de COVID* par le Gouvernement et la Santé publique ainsi que dans le *Guide des normes sanitaires en milieu de travail pour le secteur des camps de jour – Covid-19* de la CNESST, le Terrain de jeux ne pourra accueillir qu'un maximum de 40 enfants et sera réservé qu'aux résidents de Saint-Joseph-de-Sorel.

Par ailleurs, bien que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel fera tout en son pouvoir pour limiter les risques, et conformément à la Direction de la santé publique et à l'Association des camps du Québec, la Ville ne peut promettre un milieu exempt de COVID-19. De nombreuses mesures devront être prises tant par les employés, que par les parents et les enfants pour assurer le déroulement sécuritaire du Terrain de jeux.

Les heures d'ouvertures seront les mêmes qu'à l'habitude :

- soit du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00 et le vendredi de 9h00 à 11h30.
- un service de garde le midi sera disponible, du lundi au jeudi, au coût de 5 \$/par jour.

**Pour l'attribution des places disponibles, voici la procédure :**

- **Une période de pré-inscription sera ouverte, sur notre site Internet, du 9 au 12 juin 2020, pour les enfants dont un des parents est un travailleur dans un service essentiel et aussi résident de Saint-Joseph-de-Sorel**
- **à compter du 13 juin 2020, les inscriptions seront ouvertes, sur Internet, pour tous les jeunes résidents à Saint-Joseph-de-Sorel, selon la formule du premier arrivé, et ce, jusqu'à l'atteinte des ratios disponibles.**